



## Licenciement durant periode d'essai

Par **demande\_info**, le **25/10/2010** à **20:37**

Bonjour,

Supposons un salarié qui démissionne pour un autre poste.

Le salarié quitte son emploi et embauche dans la nouvelle entreprise deux semaines plus tard (vacances entre les deux postes).

Si le salarié est licencié dans le nouveau poste avant la fin de la période d'essai, celui-ci a-t-il droit aux indemnités chômage ?

Merci pour vos réponses

Par **aliren27**, le **26/10/2010** à **07:26**

Bonjour,

la démission ne donne pas droit aux indemnités de chômage.

Cordialement